

Protection et restauration des milieux aquatiques

Mise à jour le 25 février
2022

Le programme « Bassin Versant »
est porté par la direction de l'eau
de Saint-Brieuc Armor
Agglomération, sur les territoires
du Gouët, de l'Anse d'Yffiniac et
de l'Ic qui représentent 54 000 h
répartis sur 40 communes.

Ce programme vise à protéger et à restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'élabore en lien avec le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc. Des actions sont menées tout au long de l'année, tant auprès des collectivités locales, du monde agricole que des particuliers.

COFINANCÉ PAR _____
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage en Bretagne

≡ Une nouvelle approche de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales

L'eau joue un rôle essentiel dans le rafraîchissement urbain. L'intégration de végétation, le développement de surfaces perméables telles que les pavés ou les enrobés poreux, favorisent l'infiltration et le stockage de l'eau, préservant ainsi l'humidité et la fraîcheur du sol.

Une nouvelle approche de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) est essentielle pour répondre aux problématiques de surchauffe des villes, surtout lors d'épisodes caniculaires.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/sortir-et-decouvrir/proteger-notre-environnement/milieus-aquatiques/protection-et-restauration-des-milieus-aquatiques?>

Dans cette démarche, Saint Briec Armor Agglomération a obtenu une subvention de l'Union européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER). Elle permet de mener une étude sur le potentiel de déconnexion des eaux pluviales au réseau public dans le cadre du Programme FEDER-FSE + Bretagne 2021-2027.

Cette étude constitue une 1^{re} étape vers la dés-imperméabilisation des sols et la déconnexion l'écoulement de l'eau pluviale au réseau afin d'opérer une transition vers une gestion plus durable des eaux pluviales.

Les actions



Les cours d'eau



Les zones humides



Les actions agricoles



Le bocage



Le suivi de la qualité de l'eau



Vers le « zéro phyto »



Information & sensibilisation



La protection contre les inondations

La prévention des inondations

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est un dispositif contribuant au renforcement de la prévention des risques d'inondation sur les territoires.

Depuis avril 2023, l'Agglomération s'est engagée dans une démarche d'élaboration de ce programme pour son territoire. Son lancement a fait l'objet d'une déclaration d'intention en Préfecture.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/sortir-et-decouvrir/proteger-notre-environnement/milieux-aquatiques/protection-et-restauration-des-milieux-aquatiques?>

Levier majeur de la prévention des inondations, ce dispositif va permettre de caractériser la vulnérabilité du territoire aux inondations et d'établir une stratégie globale d'intervention à l'aide du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM). Il permet de définir les règles de partenariat entre l'État et les collectivités locales, facilitant la coordination des actions afin d'atteindre les objectifs fixés.

Le PAPI se déclinera en 7 axes d'action :

1. L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
2. La surveillance, la prévision des crues et des inondations
3. L'alerte et la gestion de crise
4. La prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme
5. La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
6. La gestion des écoulements
7. La gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Les algues vertes

Saint-Brieuc Armor Agglomération est maître d'ouvrage du ramassage, du transport et du traitement des algues vertes échouées sur les plages des communes de Pordic, Plérin, Saint-Brieuc et Hillion.

[En savoir plus](#)

.

Les haies bocagères

« Je fais tout ça pour la nature »

Jean-Noël et Emmanuelle Mérot élèvent une soixantaine de vaches laitières et des volailles, le tout en bio. Ils font aussi grandir quelques veaux destinés à la boucherie. Leur bétail se nourrit essentiellement d'herbe qu'il pâture sur une partie des 100 hectares de l'exploitation. À la fin de l'automne, un peu de maïs, cultivé sur place, intègre la ration quotidienne.

Amoureux de la nature, Jean-Noël Mérot a commencé à planter des haies bocagères en 2009 le long d'une parcelle, au bord du chemin qui mène à la stabulation. *« On venait de créer ce bâtiment et on avait envie de compenser ce qu'on avait enlevé, raconte l'exploitant. L'objectif était aussi de couper les vents d'ouest, de créer des zones d'ombres pour les vaches et d'embellir les lieux. »*

Aujourd'hui, cette première haie composée de noisetiers, de chênes, de sureaux, de hêtres et de charmes a bien poussé notamment grâce à une taille appropriée. *« Claude Etesse [Technicien environnement en charge de l'animation bocage à l'Agglo] m'a appris à couper les arbustes pour qu'ils poussent droit et vers le haut »,* explique Jean-Noël Mérot. Un entretien régulier de la haie est nécessaire, mais *« les vaches m'aident bien en mangeant les petites feuilles d'arbre à leur hauteur »,* s'amuse-t-il.

Depuis 2009, Jean-Noël Mérot mesure davantage chaque année l'importance de la haie dans son système d'exploitation et plante des haies quasi tous les ans. Il ne se contente plus des bordures de chemin et les implante en pleine parcelles. *« Je m'inspire des plans de mes terres avant le remembrement en prenant tout de même en compte les déplacements des animaux et des machines. »*

Les plantations et l'entretien sont pris en charge pendant trois ans par l'Agglomération via le programme Breizh Bocage 2. *« Je me charge de préparer le sol et de protéger les plantations du bétail avec des fils électrifiés de chaque côté de la haie, détaille l'éleveur. Et au bout de trois ans, je prends en main l'entretien. »*

Le bois de taille obtenu lors de l'entretien des haies anciennes est utilisé comme paillage pour les haies plus récentes. *« Et depuis quelque temps, je fais aussi sécher le surplus pour l'utiliser comme litière pour les vaches. »*

Une dizaine d'années est nécessaire pour que les haies poussent et Jean-Noël Mérot ne profitera probablement pas de toutes. *« Je fais tout ça pour la nature »,* confie-t-il après s'être enthousiasmé de voir davantage d'abeilles et d'oiseaux sur ses terres. *« Je suis sûr que cela plaira à mes successeurs »,* assure-t-il.



Au départ, Claude Etesse (à droite) a accompagné Jean-Noël Mérot dans l'implantation de haies bocagères.



Les haies bocagères mettent plusieurs années à pousser.

Les multiples fonctions des haies bocagères

La haie bocagère joue des rôles agricoles, écologiques, économiques et sociaux.

- C'est une station d'épuration naturelle qui filtre l'eau stockée à proximité.
- Grâce à son maillage, elle permet une meilleure répartition des eaux pluviales.
- Sa position face à la pente et sa connexion avec les autres haies sont des freins à l'érosion hydrique et éolienne.
- La haie est un refuge pour la faune – dont les auxiliaires – et la flore.
- Elle permet un maintien des sols, protège les cultures et les animaux et constitue une limite physique de propriété.
- La haie est un élément du paysage qui caractérise un territoire, elle contribue à un cadre de vie pour la population.
- Elle a toujours contribué au bois chauffage. Désormais, elle se diversifie dans le paillage, la plaquette bois énergie et la litière animale.
- L'arbre et la haie sont des régulateurs hydriques et climatiques. Ils jouent un rôle dans le piégeage du carbone.

Plus d'infos

Service bassins-versants, 02 96 58 51 34, claudette@sbbaa.fr

